



Paris, le 15 février 2023

Nos références : 33/2023/ES/MJ

Monsieur le Ministre,

L'Union des Fédérations de fonctionnaires et assimilés – CFDT (Uffa-CFDT) appelle l'ensemble des personnels de la Fonction publique de l'État, de la Fonction publique Territoriale et de la Fonction publique Hospitalière à la grève et aux mobilisations, le mardi 7 mars pour une réforme des retraites plus juste.

La présente lettre vaut préavis de 24 heures pour le mardi 7 mars, ce préavis couvrant les agents qui commencent ou terminent leur vacation de travail au cours de cette journée.

Pendant la durée du préavis, l'Uffa-CFDT participera à toute négociation qu'il vous conviendra d'ouvrir, conformément aux termes de l'article L2512-2 du Code du Travail sur l'exercice du droit de grève dans la Fonction publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma respectueuse considération.

Mylène JACQUOT,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop followed by a vertical stroke.

Secrétaire générale

Monsieur Stanislas GUERINI
Ministre de la transformation et de la Fonction publiques
Hôtel Rothelin-Charolais
101 rue de Grenelle
75700 PARIS

Copie de cette lettre est adressée à Madame la Directrice générale de l'Administration et de la Fonction publique.